

PAROS

*Radiateur Sèche serviettes
cuisine et bains*



Rayonnant et soufflant
1500 W



 **CHAUFELEC**

Lire attentivement la notice d'installation et d'utilisation, notamment les consignes complémentaires ci-dessous



SÉCURITÉ

ATTENTION - Certaines parties de ce produit peuvent devenir très chaudes et provoquer des brûlures. Il faut prêter une attention particulière en présence d'enfants et de personnes vulnérables.



Caution, hot surface
Attention surface très chaude.

- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

- Il convient de maintenir à distance les enfants de moins de 3 ans, à moins qu'ils ne soient sous une surveillance continue.

- Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans doivent uniquement mettre l'appareil en marche ou à l'arrêt, à condition que ce dernier ait été placé ou installé dans une position normale prévue et que ces enfants disposent d'une surveillance ou aient reçu des instructions quant à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et en comprenant bien les dangers potentiels. Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans ne doivent ni brancher, ni régler ni nettoyer l'appareil, et ni réaliser l'entretien de l'utilisateur.

- MISE EN GARDE: Pour éviter une surchauffe, ne pas couvrir l'appareil de chauffage. Le logo rappelle ce risque.

Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obstruer les entrées ou les sorties d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil.



MISE EN GARDE
NE PAS COUVRIR



- Veillez à ne rien introduire dans l'appareil.

- L'appareil doit être fixé sur son support, l'utilisation d'adhésifs pour fixer le support ou l'appareil est interdite.



- Le raccordement électrique de cet appareil doit impérativement être effectué hors tension par une personne qualifiée. Toutes les interventions sur les appareils doivent être effectuées hors tension et par un personnel qualifié et agréé.

- L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture d'au moins 3 mm.

- L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30mA, notamment dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.

- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

- L'appareil de chauffage ne doit pas être placé juste en dessous d'une prise de courant.

- Respecter les distances minimum d'installation au sol, aux parois, aux meubles, etc, voir recommandations de mise en place.

- L'appareil peut être installé dans les volumes 2 ou 3 des salles d'eau (cf. figure 1).

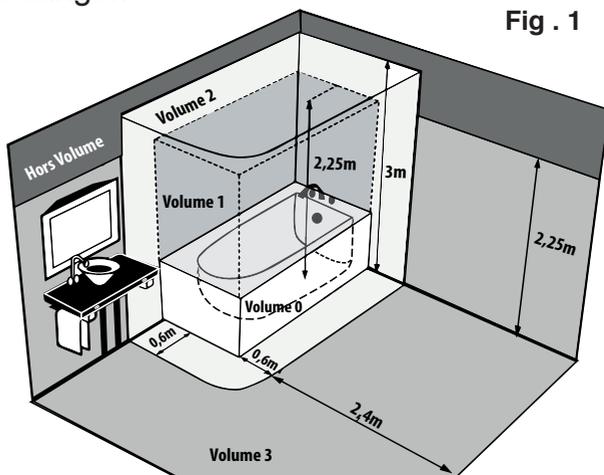


Fig . 1

Installation des appareils

L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).

- **MISE EN GARDE** : Cet appareil est destiné seulement au séchage du linge lavé à l'eau.



AVERTISSEMENTS, CONSEILS :

- En règle générale, cet appareil se place de façon à ce que la chaleur produite brasse un maximum de volume d'air. Eviter d'installer l'appareil dans un courant d'air qui risquerait de perturber sa régulation.
- Lors de la première chauffe, il peut s'échapper une odeur, ce phénomène disparaît après quelques minutes de fonctionnement.
- Si votre installation est équipée d'un délesteur : le délestage étant prioritaire, il est possible que l'appareil ne chauffe pas, en cas de surconsommation momentanée (lave-linge+four+fer à repasser...). Ceci est normal. Dès rétablissement d'une consommation normale, l'appareil se remettra en chauffe.

CONSEILS D'ENTRETIEN :

- Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage de l'intérieur de celui-ci en passant l'aspirateur sur les entrées et sorties d'air.
- Utilisez de préférence des produits nettoyant universels à base d'agents tensioactif (savon, etc...) et un chiffon type micro fibres. Pour un simple dépoussiérage, un chiffon suffit.
- NE JAMAIS UTILISER DE PRODUITS ABRASIFS OU À BASE D'ACÉTONE QUI RISQUERAIENT DE DÉTÉRIORER LE REVÊTEMENT EPOXY.

CONSEILS DE FONCTIONNEMENT :

- Afin de ne pas nuire au bon fonctionnement de votre appareil de chauffage, il est obligatoire d'utiliser les porte-serviettes pour le séchage de votre linge.

- IMPORTANT : POUR UN FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L' APPAREIL, il est recommandé de ne pas obstruer la sortie d'air en bas de l'appareil afin que l'air chaud puisse s'évacuer (voir ci-contre).



(*) La présente notice a été établie au moment de la fabrication de l'appareil et conformément aux normes en vigueur à cette date.

La société se réserve le droit de modifier à tout moment la notice d'installation et d'utilisation afin de prendre en compte les normes et l'évolution de celle-ci.

1 - CARACTÉRISTIQUES

Ce radiateur sèche-serviettes est un appareil : Classe II,  , IP24 , 230V~.

Les commandes :

- A - Touche Marche / Arrêt chauffage
- B - Bouton de réglage du thermostat
- C - Fonction programmation auto 24H
- D - Fonction Booster
- E - Afficheur LCD rétroéclairé
- F - Affichage Température
- G - Témoin de Verrouillage
- H - Témoin de Chauffe

Fig.3



Thermostat électronique :

Cet appareil est équipé d'un thermostat d'ambiance électronique programmable : l'appareil obéit, par fil pilote, aux ordres Confort, Confort-1, Confort-2, Eco, Hors-gel et Arrêt chauffage.

Dimensions :

Appareil	Puissance totale	Puissance statique	Puissance ventilée	Larg. x H (mm)	Épaisseur (mm)	Poids (kg)
PAROS	1500 W	700 W	800 W	482 x 1057	121*	13

*243 mm avec les barres

2 - RECOMMANDATION DE MISE EN PLACE

- En règle générale, cet appareil se place de façon à ce que la chaleur produite brasse un maximum de volume d'air.

- Eviter d'installer l'appareil dans un courant d'air qui risquerait de perturber sa régulation.

- Éviter le positionnement sous une fenêtre, derrière les rideaux, les portes, sous une bouche d'extraction d'air.

- Respecter les distances minimales d'installation au sol (30 cm), aux parois (20 cm), aux meubles (20 cm) etc... (Fig. 4).

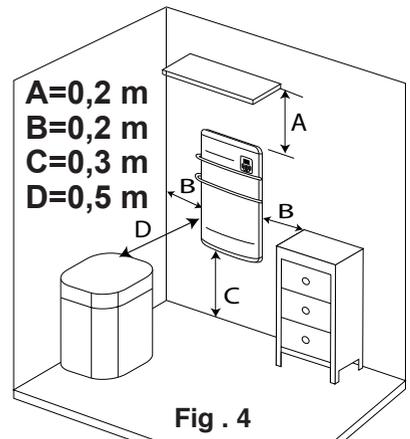


Fig. 4

3 - INSTALLATION ET FIXATION

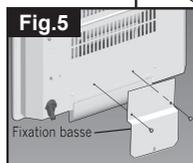
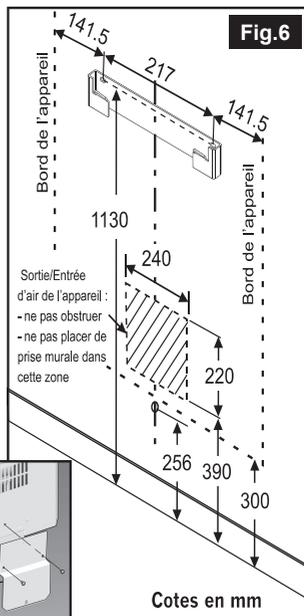
- L'appareil doit être fixé sur son support, l'utilisation d'adhésifs pour fixer le support ou l'appareil est interdite.

- Dévisser la fixation basse en retirant les deux vis servant à les maintenir pendant le transport.

- Visser la fixation basse dans le bon sens (Fig. 6) à l'aide des deux vis de fixation retirées précédemment.

- Dévisser la traverse en haut de l'appareil, puis fixer la sur la paroi avec 2 vis \varnothing 5,5 mm maxi en s'assurant de l'orienter dans le bon sens et à la bonne hauteur (Fig. 5). Positionner la traverse pour que les trous supérieurs soient à la cote de 1130 mm du sol minimum.

- Accrocher l'appareil pour pointer le trou, le décrocher, puis cheviller le trou. Raccrocher l'appareil, puis verrouiller avec une vis à travers la patte inférieure.



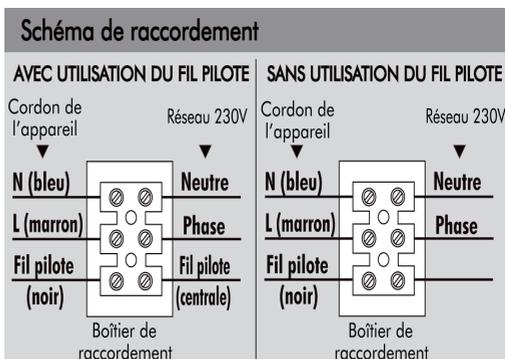
4 - RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

- Toutes les interventions sur nos appareils doivent être effectuées hors tension et par un personnel qualifié et agréé.

- Cet appareil est prévu pour être raccordé à un réseau d'alimentation électrique de 230V~ 50Hz.

- Le raccordement électrique ne nécessite pas le démontage de l'appareil.

- Utiliser le câble souple monté d'origine et le raccorder au réseau par l'intermédiaire d'une boîte de raccordement (fil marron = phase, fil bleu = neutre, fil noir = pilote).



- Cet appareil de classe II ne se raccorde pas à la terre.

- Le fil noir est destiné à être raccordé à un programmeur de chauffage dans le but de faire varier le rythme de fonctionnement de l'appareil, selon l'occupation ou l'inoccupation des lieux. Dans le cas d'une utilisation sans programma-

teur, il est inutilisé. Dans cette situation, il est recommandé de l'isoler de tout contact électrique au moyen d'un domino.

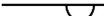
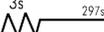
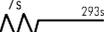
IMPORTANT : ce fil noir ne doit en aucun cas être raccordé à une borne de terre ou fil vert / jaune.

- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter le danger.

- Vérifier le serrage correct des fils dans les bornes de la boîte de raccordement mural.

- Si l'installation de chauffage est programmée par fil pilote, lors d'une intervention sur ce matériel, couper l'alimentation de(s) l'appareil(s) concerné(s) ainsi que du ou des fils pilotes.

NOTA : les ordres de programmation sont distribués par les signaux ci-contre, mesurés par rapport au Neutre.

Mode	Signal à transmettre	Mesure par rapport au neutre
Confort		0 Volt
Eco		230 Volts
Hors Gel		115 Volts Négatif
Arrêt chauffage		115 Volts Positif
Conf. 1		230 Volts / 3s
Conf. 2		230 Volts / 7s

5 - FONCTIONNEMENT

MISE EN SERVICE :

- La mise en marche de l'appareil :

Appuyez sur le bouton marche/arrêt chauffage  du boîtier de commande. L'écran s'allume et le voyant marche/arrêt chauffage s'allume en vert, votre appareil est en marche.

- Réglage de la température Confort :

Les boutons + et - vous permettent de régler la température désirée par pas de 0,5 °C (plage de réglage comprise entre 7°C et 28°C).

Lorsque l'appareil est en chauffe, un signal  est allumé.

- Arrêt de la fonction chauffage de l'appareil :

Un appui sur le bouton . L'écran s'éteint, votre appareil est en veille.

UTILISATION DE LA FONCTION « BOOSTER » :

Cette fonction permet un apport immédiat et supplémentaire de chaleur durant un temps déterminé (de 5 à 90 minutes). Vous utilisez ainsi votre appareil dans sa puissance totale, c'est à dire : rayonnement de la façade + ventilation chaude.

- Mise en route de la fonction « BOOSTER »

Un premier appui sur le bouton déclenche la fonction « BOOSTER » pour une durée de 15 min (par défaut *). Le voyant Booster s'allume.

Des appuis sur « + » et « - » permettent de modifier la durée de 5 à 90 min par pas de 5 min.

*** Modification de la valeur par défaut :** il est possible de modifier la valeur par défaut en sélectionnant la durée de son choix (réglage «+» et «-»), puis en appuyant 3 secondes, jusqu'au clignotement du voyant Booster. La nouvelle valeur par défaut est alors enregistrée.

NOTA : Afin de limiter votre consommation, l'appareil régule le mode Booster suivant les conditions du local et l'utilisation de l'appareil (plus au moins de serviettes). Dans ce cas un signal «EE» apparaît.

- Arrêt de la fonction « BOOSTER »

La fonction « BOOSTER » s'arrête automatiquement une fois le temps écoulé, ou par un appui sur le bouton « BOOSTER ». Le voyant s'éteint.

A la fin de temporisation, l'appareil reviendra à sa position initiale (mode Confort).

VERROUILLAGE

Cette fonction bloque le réglage de la température, et la «Mise en veille » pour éviter tout dérèglement ou extinction inopinée de l'appareil, notamment par un enfant.

La fonction Booster reste quant à elle opérationnelle.

Appuyer simultanément pendant 3 secondes sur les touches « + » et «  » pour activer cette fonction. L'écran affiche «  » indiquant la prise en compte de la demande.

- Déverrouillage

Pour déverrouiller le clavier, réappuyer simultanément sur les touches « + » et «  » du boîtier de commande pendant 3 secondes environ.

ACTIVATION ET RÉGLAGE DU « CYCLE AUTO 24H »

Vous entrez tous les jours à la même heure dans votre salle de bain et vous aimez avoir cette sensation de chaleur. Le «Cycle Auto 24H» s'en charge automatiquement.

- Enregistrement du « Top Horaire »

- Le «Top Horaire», c'est l'heure à laquelle vous souhaitez que la salle de bain et les serviettes soient chaudes tous les jours.

- L'heure à laquelle vous effectuez le réglage du «Top horaire» correspond à l'heure du «Top horaire», c'est à dire l'heure à laquelle l'appareil démarrera automatiquement tous les jours. Il faut donc configurer l'appareil 24 heures à l'avance.

- Appuyer 3 secondes sur la touche «24H». Cela provoque un clignotement lent pendant 3 secondes de la LED «24H», validant ainsi l'enregistrement de l'heure actuelle comme étant le «Top Horaire».

- Pour modifier l'heure «Top Horaire», appuyer 3 secondes sur la touche «24H». Cela provoque un clignotement lent pendant 3 secondes de la LED «24H», validant ainsi la modification du «Top Horaire».

- Si aucun « Top Horaire » n'est programmé lors de l'activation de la commande (appui bref), le voyant clignote rapidement indiquant que le « Cycle Auto » ne peut être enclenché.

- Si la fonction « Cycle Auto » est enclenchée, l'appareil préchauffe dans la salle de bain jusqu'au « Top Horaire » et continue à chauffer durant le temps enregistré sur la minuterie de la « Marche Forcée Minutée ».

- En cas de coupure de courant tous les réglages enregistrés sont perdus.

UTILISATION DU MODE 6 ORDRES PAR FIL PILOTE

Si votre installation est gérée par un gestionnaire du type Tempo d'EDF, les abaissements de Confort-1, Confort-2 se feront sur ordre de cette centrale, selon la période tarifaire.

Les ordres sont Confort, Confort-1, Confort-2, Eco, Hors-gel et Arrêt Chauffage :

Confort-1 provoquera un abaissement de la température de 1°C par rapport à la position Confort.

Confort-2 provoquera un abaissement de la température de 2°C par rapport à la position Confort.

Nota : Les fonctions Confort-1 et Confort-2 permettent de diminuer les consommations électriques par l'intermédiaire d'une centrale de programmation réalisant de la gestion tarifaire avec les contrats du type TEMPO d'EDF.

Votre appareil étant équipé d'un thermostat électronique 6 ordres, les changements commandés par le gestionnaire et le programmeur ne sont pas immédiats : il faut attendre 15 secondes avant leur prise en compte.

6 - SECURITE THERMIQUE

- Le fonctionnement de l' appareil est protégé par une sécurité thermique à réarmement automatique pour la partie rayonnante ainsi que pour la partie soufflerie (pour le modèle dynamique).

En cas d'utilisation anormale :

- La / Les sécurité(s) thermique(s) arrête(nt) le fonctionnement du panneau rayonnant ou de la soufflerie. Vérifier que les grilles de l'appareil (basse, haute et arrière) ne sont pas obstruées.

Après quelques instants, l'appareil se remet en service automatiquement.

- Si la soufflerie (modèle dynamique) s'arrête anormalement, mettre l'appareil hors tension. Vérifier que les grilles arrières ne sont pas obstruées.

Nettoyer si besoin, puis après environ 5 minutes d'arrêt de l'appareil, remettre en service.

- Si le(s) défaut(s) persiste(nt), appeler un réparateur agréé.

CONDITIONS DE GARANTIE

La garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelle cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défauts tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :

En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture.

CONTESTATION :

Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil. Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

BON DE GARANTIE

Type :

Puissance :

Date de fabrication :

Date de mise en service :

Cachet du vendeur

Utilisateur

Nom :

Adresse :

*Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin
pour vous donner entière satisfaction*



8, Rue Louis Ampère -02930 LAON Cédex

Agence commerciale :

13 rue Jean Dollfus 75 018 PARIS

SAV : voir avec votre magasin revendeur